



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

commissariats

Question orale n° 1259

Texte de la question

M. Christophe Sirugue attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur la situation des effectifs du commissariat de police de Chalon-sur-Saône. Il rappelle tout d'abord que la zone police a été étendue en 2005 intégrant dorénavant des communes comme Champforgeuil, Saint-Rémy, Saint-Marcel et Châtenoy-le-Royal, représentant une augmentation de 38 % du nombre d'habitants. Les effectifs du commissariat de police de Chalon-sur-Saône sont passés de 151 agents avant l'extension de périmètre à 177 ensuite pour maintenant s'établir à 161 agents. Aussi, il l'interroge sur les raisons de cette situation et les conditions qui sont faites aux agents de la police nationale dans l'exercice de leurs fonctions dans une circonscription qui connaît le taux de délinquance le plus important du département de Saône-et-Loire.

Texte de la réponse

EFFECTIFS DU COMMISSARIAT DE POLICE DE CHALON-SUR-SAÔNE

Mme la présidente. La parole est à M. Christophe Sirugue, pour exposer sa question, n° 1259.

M. Christophe Sirugue. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur, que je souhaite interroger sur l'insuffisance des effectifs du commissariat de police de Chalon-sur-Saône.

Nous assistons à une lente dégradation de ces effectifs depuis 2005 : avant cette date, le commissariat disposait de 151 fonctionnaires de police pour couvrir une population de 50 000 habitants, c'est-à-dire d'un fonctionnaire pour 332 habitants. En 2005, le redéploiement police-gendarmerie s'est traduit par une augmentation du nombre de fonctionnaires de police du commissariat de Chalon-sur-Saône, passé à 177 fonctionnaires - mais pour 70 000 habitants, ce qui représente un ratio d'un fonctionnaire pour 395 habitants. Aujourd'hui, la politique de réduction du nombre de fonctionnaires mise en oeuvre par le Gouvernement a eu pour résultat que ce commissariat ne compte plus que 161 fonctionnaires de police, soit seize de moins, ce qui donne un fonctionnaire pour 434 habitants.

Le secteur de Chalon-sur-Saône mérite pourtant l'attention du Gouvernement. Alors que les chiffres de la délinquance sont annoncés en baisse au niveau national, nous constatons une hausse de plus de 5 % sur le territoire chalonnais couvert par la police nationale. Par ailleurs, alors que la zone d'intervention du commissariat de police de Chalon-sur-Saône représente 75 % des violences urbaines du département, 55 % de l'activité judiciaire et 55 % de l'activité d'ordre public, ce commissariat ne dispose que de 36 % des effectifs répartis en Saône-et-Loire.

Avec de telles réductions d'effectifs, comment le Gouvernement entend-il tenir les engagements sans cesse répétés d'une priorité donnée à la sécurité de nos concitoyens, et comment les fonctionnaires de police peuvent-ils accomplir leur mission dans de bonnes conditions ?

Mme la présidente. La parole est à Mme Nora Berra, secrétaire d'État chargée de la santé.

Mme Nora Berra, *secrétaire d'État chargée de la santé*. Monsieur le député, je vous prie de bien vouloir excuser M. le ministre de l'intérieur, retenu par d'autres obligations, qui m'a prié de vous transmettre sa réponse.

Vous évoquez la situation des effectifs du commissariat de police de Chalon-sur-Saône.

Comme vous le savez, le ministre de l'intérieur, très mobilisé, a engagé un combat déterminé contre la délinquance, qui se traduit par des résultats concrets : en 2010, pour la huitième année consécutive, la délinquance baisse en France.

Cette politique est menée sans relâche dans la circonscription de sécurité publique de Chalon-sur-Saône, comme partout ailleurs en France. Les effectifs de cette circonscription de sécurité publique sont demeurés relativement stables ces dernières années et sont, de surcroît, régulièrement renforcés par les CRS implantées localement, que ce soit pour des actions de sécurisation ou de sécurité routière.

Au-delà des chiffres, une approche qualitative doit être privilégiée, car si les moyens humains sont essentiels, ils ne sont pas tout, et le service rendu à la population dépend avant tout de l'efficacité et de la disponibilité des fonctionnaires de police. De ce point de vue, l'organisation et l'action des forces de police de la circonscription de Chalon-sur-Saône, fondées sur les principes de mobilité, de réactivité et de souplesse, permettent d'optimiser les ressources sur le terrain et de garantir une présence sur la voie publique. La prévention de la délinquance constitue également une priorité.

L'action des services dans la circonscription de sécurité publique de Chalon-sur-Saône est ciblée sur les quartiers sensibles, notamment ceux des Prés-Saint-Jean et du Stade-Fontaine-au-Loup. Dans ces secteurs, la police nationale s'attache à occuper le terrain par la mise en place, par exemple, de " points de visibilité, de rencontre et de dissuasion " et de fréquentes patrouilles. Des opérations de contrôle sont, par ailleurs, menées au moins une fois par semaine sur les principaux axes d'entrée du quartier du Stade-Fontaine-au-Loup, et des opérations ciblées de contrôle des caves et des parties communes sont régulièrement organisées.

La mobilisation et l'efficacité de la police nationale portent leurs fruits. C'est ainsi que, dans cette circonscription de sécurité publique, les atteintes aux biens, par exemple, ont diminué de 17 % en décembre 2010 par rapport à décembre 2009. En 2011, les forces de l'ordre vont poursuivre et amplifier leurs efforts, avec un seul objectif : continuer d'améliorer la tranquillité et la sécurité des habitants des cinq communes de cette circonscription de sécurité publique.

Soyez assuré, monsieur le député, que la mobilisation demeurera totale.

Mme la présidente. La parole est à M. Christophe Sirugue.

M. Christophe Sirugue. Si je reconnais la qualité du travail effectué par les fonctionnaires de police, je regrette la réponse standardisée que vous m'avez transmise, madame la secrétaire d'État. En effet, contrairement aux chiffres nationaux, il n'y a pas de baisse de la délinquance dans la circonscription de Chalon-sur-Saône, mais une augmentation de plus de 5 %. Dans le même temps, on constate une baisse des effectifs - seize fonctionnaires de police de moins en un an. Les éléments que vous m'avez fournis, dont je ne manquerai pas de faire part à mes concitoyens, ne me paraissent donc pas répondre à leurs inquiétudes ni à la réalité de la situation.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Sirugue](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1259

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 janvier 2011, page 575

Réponse publiée le : 2 février 2011, page 601

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 25 janvier 2011